

# BWWS

Brussels' World Simulation



## LA NOTE PRÉPARATOIRE

Octobre 2021

1



En partenariat avec :



# LA NOTE PRÉPARATOIRE (fiche de pré-position)

## L'ESSENTIEL

La rédaction de la note préparatoire est le premier exercice demandé aux étudiantes et étudiants inscrits au programme BWS.

La note préparatoire rend compte de la participation à la consultation que la Commission et le Service juridique de l'UE ont lancée en vue de rédiger une proposition de législation dans le domaine ciblé.

La note est individuelle (chaque étudiant·e rédige sa propre note). Même si, dans le cas des groupes politiques du Parlement, plusieurs notes peuvent très *logiquement* présenter un diagnostic et une stratégie identiques. Il en va de même pour les rôles joués à plusieurs (par ex. : les *stakeholders* de Sciences Po Strasbourg).

La rédaction de la note préparatoire se conforme aux consignes détaillées ci-après.

**L'évaluation de la note préparatoire entrera pour 20 % dans l'évaluation globale de chaque « joueur » en vue de l'obtention du certificat de négociation internationale « European Legislative and Policy Process » délivré par Sciences Po Aix.**

### **Nota bene**

**Pour les étudiantes et étudiants dont des enseignements du premier semestre sont évalués à travers le *serious game*, il est important de noter que la note préparatoire (puis le *position paper*) serviront de base à la validation de ces enseignements. Soyez donc attentifs aux attendus fixés par vos enseignants et qui doivent être reportés dans la note préparatoire. Pour les étudiantes et étudiants de Sciences Po Aix, ces attendus sont rappelés à la fin du présent documents. Pour les étudiantes et étudiants d'HEC Paris, de la Faculté d'Études européennes de l'Université Babeş-Bolyai, de Sciences Po Strasbourg et la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille Université, les attendus vous seront précisés par vos enseignants.**

## [PHASE 1 DU BWS]

Une fois son rôle connu, chaque “joueur” répond ou suit les consultations conduites par la Commission et le service juridique qui préparent la rédaction d’une proposition de directive européenne. Il/elle précise et exprime sa position sur le projet de législation dans le cadre des consultations qui se déroulent officiellement jusqu’au 30 octobre.

Le 30 octobre au plus tard, chaque “joueur” (hormis les rôles “Commission + SJ” et les rôles “Médias”) publie sur sa page de rôle de la plateforme BWS une note préparatoire. Cette note de 2 pages maximum préfigure le *position paper* en mentionnant vos demandes et attentes à l’égard de la législation à venir.

Chaque “joueur” occupant un rôle “Média” rédige et publie avant le 30 octobre sur sa page de rôle de la plateforme BWS un article de presse ou un sujet audiovisuel (analyse de fond, enquête ou portrait) qui rend compte de leur ligne éditoriale et de leur couverture de la consultation.

*NB / La note est « préparatoire » de votre position paper qui ne sera publié qu’une fois connue la proposition législative de la Commission. D’où son nom de « note préparatoire » ou « fiche de pré-position ». Même très synthétique, c’est donc un document important qui servira de base à votre stratégie dans la phase 2 du BWS.*

## L’OBJECTIF DE LA NOTE PRÉPARATOIRE

3

La rédaction de la note préparatoire est une première mise en situation dans laquelle vous vous positionnez à partir de votre rôle (donc de votre position, de vos ressources et de vos intérêts) au sein d’un processus de négociation précis.

**La note tient impérativement compte de la spécificité de cette contrainte de rôle (qui vous êtes ? d’où parlez-vous ? à qui parlez-vous ?) et doit être, sous cet aspect, la plus réaliste possible au regard de la position, des ressources et des marges d’action de votre rôle dans le processus politique et législatif de l’UE.**

Il ne s’agit donc pas tant d’un travail descriptif (un résumé des sources disponibles sur le sujet) que d’un **exercice analytique et prospectif**, en ce sens que vous devrez y présenter votre diagnostic et vos préconisations sur la consultation lancée par la Commission.

---

## Consigne

**V**ous publiez une **fiche de pré-position** en rapport avec la consultation lancée par la Commission Européenne en vue de formuler une proposition législative dans le domaine de la *due diligence*.

---



# CONSIGNES DE RÉDACTION

La note préparatoire comprend **3 parties**, dont les **titres** sont respectivement « Contexte de la mise à l’agenda européen », « Configuration de la négociation » et « Prospective et stratégie ». Mais il est possible de donner des **sous-titres** plus thématiques à chacune des parties.

Chaque partie représentera environ un tiers de la note.

**La note préparatoire est introduite par une courte présentation (environ 7 lignes) de votre rôle et donc de votre position, de vos ressources et de vos marges d’action au sein de la négociation engagée vers une proposition législative dans le domaine de la *due diligence*.**

## **Partie I – Contexte de la mise à l’agenda européen**

Présenter les enjeux, objectifs, accords et désaccords autour desquels s’organisent les débats politiques et institutionnels sur le sujet. Il est impératif de donner les principaux repères chronologiques, politiques (actions, programmes) et juridiques (traités, normes) de la mise à l’agenda européen du dossier.

Les recherches pour cette partie doivent être alimentées par les informations proposées sur des sites d’information (ex : <https://www.politico.eu/>, <https://www.euractiv.fr/> ; <https://www.lemonde.fr/> ; <https://www.theguardian.com/uk> ; etc.) et des sites institutionnels ([https://ec.europa.eu/commission/index\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/index_fr) ; <http://www.europarl.europa.eu/portal/fr> ; <https://www.toutteleurope.eu/> ; etc.).

4

## **Partie II – Configuration de la négociation**

Décrire les acteurs-clés et analyser leurs rôles, positions, ressources et stratégies respectives. La notion d’acteurs-clés recouvre ici les décideurs et responsables des institutions politiques mais également les différents *stakeholders* (représentants de la société civile, partenaires sociaux, ONG, groupes d’intérêt). Habituellement, on distingue 3 catégories d’acteurs-clés : les acteurs institutionnels législatifs de l’UE ; les acteurs institutionnels non-législatifs ; les acteurs non-institutionnels.

Il s’agit de présenter le « **jeu d’acteurs** » noué autour du dossier afin de pointer la dimension problématique des négociations à venir.

## **Partie III – Prospective et stratégie**

Document stratégique et instrument d’aide à la décision, la note préparatoire a pour objectif d’anticiper les éventuels blocages et concevoir une stratégie pour les dépasser à l’avenir, dans le cadre d’une négociation à venir. Il convient d’identifier au moins 3 potentiels facteurs de blocage à la défense de vos intérêts puis de proposer les pistes pour les éviter.



## Conventions typographiques & mise en page

La note préparatoire doit être rédigée dans le respect des consignes typographiques applicables à tout tapuscrit. La mise en page est la plus simple possible, sans utilisation de feuilles de style.

Police : Times New Roman (TNR), taille 14 pour les titres et sous-titres (gras), taille 12 pour le corps du texte, en taille 10 pour les notes de bas de page.

L'interligne simple est utilisé dans tout le document.

La rédaction de la note préparatoire doit impérativement respecter la Charte anti-plagiat de Sciences Po Aix

Voir : <https://www.sciencespo-aix.fr/wp-content/uploads/2017/04/Charte-anti-plagiat.pdf>

---

### Attendus pédagogiques de la note préparatoire pour les étudiantes et étudiants de Sciences Po Aix

**Pour les étudiantes et étudiants dont des enseignements du premier semestre sont évalués à travers le *serious game*, il est important de noter que la note préparatoire (puis le *position paper*) serviront de base à la validation de ces enseignements.**

5

- Pour le module de « **Spécialisation européenne** » **M1 PEAcT (Jessy Bailly)** : Connaissance et maîtrise des procédures décisionnelles ; Capacité d'appréciation stratégique différenciée par acteur et/ou institution ; Connaissance et compréhension de l'actualité politique européenne
- Pour le cours « **Droit de l'Union européenne** » **M1 PEAcT (Coord. : Nathalie Rubio)** : Cadres et enjeux juridiques du droit de l'UE dans le domaine choisie pour la note d'analyse ; Repérage des fondements juridiques de l'UE ; Compréhension des grands principes des politiques et du droit matériel de l'UE ; Terminologie spécifique du droit européen
- Pour le cours « **Science politique de l'Union européenne** » **M1 PEAcT (Philippe Aldrin)** : Compréhension du fonctionnement concret du processus décisionnel européen ; Cartographie analytique des acteurs (institutionnels et non institutionnels) impliqués dans les négociations européennes ; Multiplicité des éléments de contexte (politique, social, économique, international...) dans lequel pourrait s'engager la négociation dans le domaine choisie pour la note d'analyse
- Pour le cours « **Advocacy : ONG, société civile et mobilisations morales** » **M2 Europe (Dilek Yankaya)** : Cartographie des acteurs non institutionnels (rôles, positions, ressources, influence) ; Implication dans les groupes de travail des institutions (notamment ceux de la Commission européenne et du Parlement).